

LE PETIT RAPPORTEUR



Intro

Horaires
secrétariat :

Lundi, Jeudi,
Vendredi
De 8h30 à 12h30

Mardi
De 13h00 à 17h30

Site internet :
<https://saintmartinlepin.fr>

Le Petit Rapporteur
de Saint Martin le Pin
est édité par la
Commune et imprimé
par I.G.E. Edigraphic.

**Responsable de
publication :**
Michèle ARLOT, Maire

**Conception et
réalisation :**
Daniel AGARD, 1^{er}
Adjoint ;
Stéphanie
CONTRERAS,
secrétaire de mairie
et Mathéo, stagiaire.



Lavoir du Grand Village

EDITO

Chères St-Martines,
Chers St-Martins,

C'est toujours avec beaucoup de plaisir que je m'adresse à vous, tant notre commune est avant tout une histoire de femmes et d'hommes, de rencontres, de solidarité et de moments partagés. Ici, chacun connaît les valeurs qui donnent tout son sens à notre vie locale.

Au quotidien, ce sont vos échanges, votre engagement dans la vie associative, votre présence lors des manifestations communales ou votre simple bonjour lors de vos promenades, qui font vivre l'esprit de notre commune. Cet esprit chaleureux et attentif est notre plus grande richesse.

Ces derniers mois ont été marqués par plusieurs projets destinés à améliorer notre cadre de vie : qu'il s'agisse d'entretien de la voirie, petits travaux d'amélioration de nos équipements communaux, de soutenir nos artisans locaux (tout ceci en faisant le plus attention possible à notre budget). Rien de tout cela ne serait possible sans l'implication des agents communaux, des bénévoles et de toutes celles et ceux qui donnent de leur temps pour les autres. Je les en remercie personnellement.

Je tiens à remercier chacun d'entre vous pour votre confiance, votre participation et votre bienveillance au quotidien. Continuons d'avancer, à faire vivre, ensemble, notre commune avec simplicité, respect et bonne humeur, en restant attentif les uns aux autres. Que notre commune reste un lieu vivant et accueillant.

Au plaisir de vous croiser très bientôt lors d'un évènement ou au détour d'un chemin.

Michèle ARLOT, Maire

CA S’EST PASSE EN JANVIER

TRAVAUX AQUEDUC

La commune a procédé à des travaux de réparation d’un aqueduc, sur la Route de la Maladrerie, au lieu-dit Les Grands Bois.
Réalisés par l’entreprise GEREAUD Patrice et Antoine, pour un montant de **600 €**.



ELAGAGE

Cette année encore, une campagne d’élagage a eu lieu, sur nos voies communales.

CA S’EST PASSE EN MARS

REPAS DES AINES

Le traditionnel repas des Aînés a eu lieu cette année le 30 mars 2025.

90 convives étaient présents, pour partager un moment convivial et de partage.

Le repas a été préparé par la Boucherie des Saveurs de Javerlhac.



Le recensement
des jeunes

Les **jeunes**, garçons et filles, de nationalité française, doivent **obligatoirement se faire recenser dès leurs 16 ans**.

Si vous avez plus de 16 ans et moins de 25 ans et que vous n’êtes pas encore recensé, vous pouvez vous présenter à la mairie, à tout moment, pour régulariser votre situation.

Vous munir de votre pièce d’identité et du livret de famille.



CONFECTION DE BANCS POUR LA VOIE VERTE

La commune a installé deux bancs sur la Voie Verte au niveau du Pont d'Ars : un côté Javerlhac, l'autre côté Lussas et Nontronneau, pour permettre aux promeneurs de se reposer

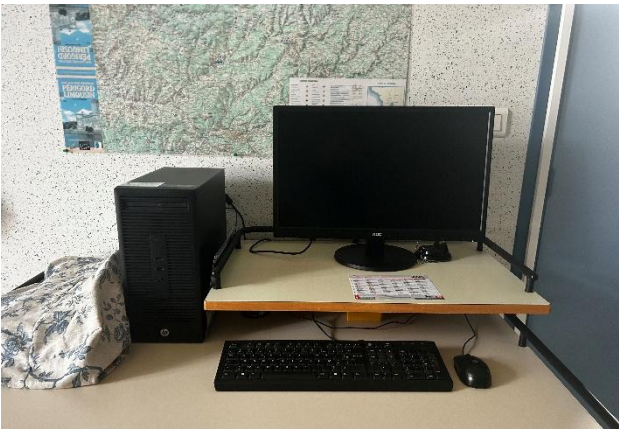


CA S'EST PASSE EN AVRIL

ORDINATEUR SECRETARIAT

L'ordinateur de la mairie, devenu obsolète, a dû être remplacé.

De plus, un ordinateur, relié au photocopieur/scanner/imprimante, est à la disposition du public pour les différentes démarches administratives.



CA S'EST PASSE EN MAI

CEREMONIE DU 08 MAI

Cette date historique, qui marque la fin de la seconde guerre mondiale, a été encore une fois, l'occasion de venir saluer et avoir une pensée pour les soldats tombés sur les champs de bataille.



Le brûlage

L'usage du feu est réglementé par arrêté préfectoral du 05 avril 2017, modifié par l'arrêté préfectoral du 21 juillet 2017.

Le brûlage des végétaux

Dans les communes rurales, en l'absence d'épisode de pollution de l'air ambiant ou d'autres mesures exceptionnelles prises par décision municipale ou préfectorale, le brûlage des végétaux par les particuliers, est toléré en le **1^{er} Octobre et le dernier jour de février.**

Le brûlage est interdit aux collectivités et entreprises d'espace vert.

Le brûlage doit être précédé d'une déclaration en mairie, cinq jours avant sa réalisation.

Les préconisations suivantes doivent être respectées :

- * brûlage réalisé entre 10 h et 16 h 00,
- * en l'absence de vent,
- * sur une place à feu dégagée de toute végétation et accessible à un véhicule de secours,
- * en présence de moyens humains et matériels permettant d'enrayer tout incendie.



CA S’EST PASSE EN JUIN

COURSE CYCLISTE

Le Grand Prix cycliste a eu lieu lors du week-end de la Pentecôte.

La traditionnelle « Omelette aux cèpes » a connu, cette année encore, un grand succès.

La journée s’est terminée par le lancement d’un feu d’artifice, offert par la municipalité.



RETOUR SUR 2025

En cette année 2025, la Communauté de communes du Périgord Nontronnais poursuit ses investissements dont vous trouverez ci-dessous le détail.

Investissement	Communes	Commentaires
Rénovation du Château de Nontron	Nontron	Réception de la tranche 2 en décembre 2025 et poursuite de la tranche 1
Aménagement de bourg	Lussas et Nontronneau Javerlhac et la Chapelle St Robert	Participation de la CCPN par fonds de concours à hauteur d'environ 150 000 € pour les 2 communes
Restauration Pont de Château Rocher	Champniers et Reilhac	Sécurisation du Pont de Château Rocher : environ 10 000 €
RINO	Nontron	Poursuite des études d'investigation de la galerie du Rino et des bâtis au-dessus Pose de sondes pour surveillance des eaux entrantes : environ 120 000 €
Tribune	Nontron	Acquisition d'1 tribune provisoire pour le stade d'honneur dans l'attente de la réhabilitation à venir en 2026.
PCAET	L'ensemble du territoire	Priorisation d'actions de transition écologique avec le soutien du fonds vert (ETAT)
Lancement PLUi, OPAH	Toutes les communes	Finalisation du PLUi-H suite au travail en concertation avec les élus et les habitants
Mobilité	L'ensemble du territoire	Elaboration d'un contrat opérationnel de mobilité avec la Région pour lancer des solutions locales de mobilité

CA S’EST PASSE EN JUILLET

CHANTIER JEUNES DE LA CCPN

Cette année encore, la municipalité a reçu les jeunes ados de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais. Ces « artistes » ont produit des peintures sur une face de la salle des fêtes et repeint les tables de pique-nique du Bourg et de Lespinasse.



L’équipe des jeunes de la C.C.P.N.

ACHAT EQUIPEMENT VOIRIE SERVICE TECHNIQUE

La municipalité a acheté un lot de barrières et des panneaux de signalisation, pour un montant de **2 233 €**.



CA S’EST PASSE EN AOUT

TRAVAUX DE VOIRIE

Cette année 2025 est marquée par une vigueur budgétaire de la part de la Communauté de Communes. En effet, aucune aide de la CCPN pour l’entretien des routes communautaires. La commune a cependant décidé de faire des travaux d’entretien sur la route communale n°2, au niveau du village de Ribeyrolles ; sur la voie communale du Grand Village et au carrefour de la Combe au Cros. Ces travaux ont été effectués avec l’aide de l’agent technique de la commune de Lussas et Nontronneau, pour un montant de **10 526 €**.



Photo d’illustration

CA S’EST PASSE EN SEPTEMBRE

PONT DE COMBAS

Des travaux de remise en état du pont de Combas ont été réalisés, en collaboration avec la commune du Bourdeix, par l’entreprise GEREAUD Patrice et Antoine ainsi que Stéphane, notre agent technique.

Le montant des travaux (par commune) s’élève à **1 999.20 €**.



BARDAGE SALLE DES FETES

Travaux de lasure sur l’extérieur de la salle des fêtes, réalisés par l’entreprise MALAVERGNE Frédéric, pour un montant de **6 216.60 €**.



CA S’EST PASSE EN OCTOBRE

OCTOBRE ROSE

Pour cette occasion, nous avons profité d’une douce journée ensoleillée d’octobre et la population était au rendez-vous.

Le Conseil Municipal et le Comité des Fêtes remercient très chaleureusement tous ceux qui ont participé à cette marche, qui a été une réussite. Grâce aux 113 marcheurs, **500 € de dons** ont été récoltés au profit de la recherche contre le cancer du sein.



HALLOWEEN

Le 31 octobre, à la tombée de la nuit, le village de Lespinasse, s’animent d’une joyeuse déambulation de petits monstres en herbe. Ils avancent en riant, leurs sacs déjà remplis de douceurs et de promesses sucrées. Sous les lumières vacillantes des lanternes, leurs costumes colorés dansent dans l’ombre, faisant régner une atmosphère à la fois mystérieuse et festive. Une peur laisse place aux éclats de rire et à la magie d’Halloween.



marche enchantée où la

Les nuisances
sonores

Article 20 de l’arrêté préfectoral 24-2026-06-005

Les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l’aide d’outils d’appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, scies mécaniques, etc...et ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables
de 8 h 30 à 12 h 00
Et de 14 h 30 à 19 h 30

Le samedi
de 9 h 00 à 12 h 00
Et de 15 h 00 à 19 h 00

Le dimanche ou jour férié
De 10 h 00 à 12 h 00.

Les travaux réalisés par les entreprises chez les particuliers ne sont pas concernés par cet article.



La pratique du vélo en Périgord Vert

CONTACTS, RENSEIGNEMENTS AU SCOT ET AU PAYS PERIGORD VERT : CAROLINE CHEVREL AU 07-55-58-82-48 ET CAMILLE DAVID AU 06-85-79-54-70

Quelle est la pratique du vélo en Périgord Vert ?

C'est la question à laquelle le syndicat d'aménagement SCoT Périgord Vert et l'association de développement du Pays du Périgord Vert tentent de répondre sur demande des Communautés de Communes à l'occasion d'une réflexion sur les déplacements des habitants. La réponse consiste à déterminer les conditions requises pour développer le vélo au quotidien. Pour cela, les caractéristiques géographiques, économiques et sociales ont été analysées en lien avec les pratiquants de la petite reine.



Le SCoT et le Pays du Périgord Vert, organismes financés par les communautés de communes, se chargent de la réalisation de l'étude. Un premier livret « État des lieux, Enjeux et Perspectives » est en cours de finalisation. Il est destiné à guider les collectivités dans la réalisation et l'entretien des infrastructures et services cyclables. Il établira les enjeux détaillés de la pratique du vélo dans ce territoire rural.

Peut-on d'ores et déjà dresser quelques conclusions ?

Oui, l'étude effectuée constate que le vélo est actuellement plus orienté vers le loisir et le tourisme que vers les déplacements quotidiens. Les défis majeurs portent sur la sécurité sur les routes partagées et le relief du territoire, qui rendent l'utilisation des vélos à assistance électrique (VAE)

incontournable tout comme les stationnements sécurisés qui les accompagnent. Les seniors (+ 60 ans) qui représentent le tiers de la population sont des cibles à ne pas délaisser, aussi les adolescents, notamment sur les questions de la santé en bougeant. Par ailleurs, les services annexes au vélo restent à conforter (réparation, pièces détachées...). Deux scénarios sont envisagés pour l'amélioration de la pratique, l'un basé sur la signalisation et l'autre privilégiant la communication et l'animation.

Et la suite ?

Ce premier livret sera complété d'un deuxième, davantage tourné vers des questions opérationnelles. Les résultats constitueront un schéma directeur cyclable, document de référence nécessaire à la programmation d'actions ultérieures et au subventionnement d'équipements réalisés par les collectivités. Il sera consultable une fois approuvé par les communautés de communes en 2026.



Projet d'achat de verres réutilisables, floqués du logo communal



Comité des fêtes

TARNAUD FLORENT, PRESIDENT

Comme tous les ans, le Comité des fêtes organise des manifestations.

Pour Pentecôte, le grand prix cycliste prend son départ sur les routes de la commune avec la participation de la municipalité et du club de vélo de Nontron (VPPN). À la suite de cette course, la remise des prix se déroule à la salle des fêtes. Dans la soirée, une omelette aux cèpes est servie dans la bonne humeur, suivie d'un magnifique feu d'artifice.

Le 14 juillet, on se retrouve pour un agréable moment aux tables de pique-nique, situées dans le Bourg, où chacun amène sa création. L'apéritif est offert par le comité des fêtes et le vin par la municipalité. Tout le monde est le bienvenu.

Courant octobre, nous œuvrons pour la Ligue contre le cancer. Une marche est organisée. A la fin de celle-ci, nous offrons un goûter aux participants. Tous les fonds récoltés sont donnés à la Ligue. Toujours dans le mois d'octobre, le Comité prépare le repas pour l'Association Chemin Pour Tous qui, eux, partent pour une randonnée quad dans notre joli Périgord.

Je tiens à remercier la municipalité et tous les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Merci à vous tous.

La RéCRéE

JEAN-LOUIS PIRON

Comme son nom l'indique, c'est un moment de détente et de convivialité. La RéCRéE vous accueille, pour sa deuxième année, tous les **mercredi après-midi de 13H30 à 17H30 à la salle des fêtes de Saint Martin le Pin**, pour partager des jeux, des ateliers ou marcher.

Le plaisir est de pouvoir discuter, s'amuser, rigoler, partager.

Venez nous rejoindre, et si vous avez des difficultés pour le faire, faites nous le savoir. Nous accueillons toutes les personnes à la retraite mais aussi les personnes seules chez elles et qui ont besoin de se reconforter. A bientôt...



CA S'EST PASSE EN NOVEMBRE

CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE

Notre petite commune, encore une fois, au rendez-vous pour célébrer l'armistice du 11 Novembre 1918, armistice qui a mit fin aux hostilités en Europe.



Association Black Horse Country

CONTACTS, RENSEIGNEMENTS :
PIRON PATRICIA AU 06-67-72-41-99



Le club de country BLACK HORSE entame sa deuxième année sur la commune de SAINT MARTIN LE PIN.

Les cours sont dispensés le lundi soir dès 18h45 et le mercredi soir, même horaire, à la salle des fêtes de SAINT MARTIN LE PIN.

Patricia PIRON, animatrice diplômée, donne les cours.

Cette année, un cours supplémentaire ultra débutant est venu enrichir l'approche de la danse country.

Désormais, 4 cours sont dispensés, deux le lundi soir avec un cours « ultra débutant » et un cours « débutant » et le mercredi soir avec un cours « novice » (2 années de pratique de danse et un cours « intermédiaire » pour les plus aguerris.



Au plaisir de vous voir rejoindre l'équipe BLACK HORSE pour découvrir la danse country et sa convivialité.

Les volières du Périgord Vert

GIRY JEAN-PAUL, PRESIDENT

L'association a été créée en 2025.

Elle a pour but la sélection, la préservation des oiseaux exotiques de parc et d'ornement, exclusivement de pure race.

Si l'état sanitaire le permet, une bourse aux oiseaux exotiques sera organisée le **1^{er} Février 2026.**

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



CA S’EST PASSE EN DECEMBRE

TELETHON



Comme tous les ans, une trentaine de cycliste, encadrés par les motos de la sécurité, ont fait escale dans notre commune.

Il faut saluer leur action et leur courage, malgré la pluie et le brouillard.

Le Conseil Municipal était présent pour les accueillir et leur servir l’habituel casse-croûte.

Madame le Maire leur a remis une enveloppe avec les dons des membres du Conseil Municipal. Nous remercions cette organisation.



Association Chemins pour tous



L’association Chemins pour Tous compte une quarantaine d’adhérents (chauffeurs et passagers). Pratiquant le quad ou le ssv. Celle-ci est adhérente au Codover. Le Codover est une association de défense des usagers des chemins. L’association a pour but d’organiser des randonnées mais aussi des nettoyages et des réouvertures de chemins.

L’assemblée générale s’est déroulée en janvier. Les membres du bureau sont :
* Président : Frédéric LANNET
* Vice-Président : Yvon ROUSSARIE
* Secrétaire : Jacky BESANGER
* Trésorière : Emilie FOUCHER

Pendant l’année 2025, nous avons organisé :
* Sceau St Angel, 8 avril : une randonnée de 100 kms ouverte aux personnes extérieures. Une quarantaine de quads et ssv étaient présents. Un repas attendait les participants à leur arrivée.
* St Martin le Pin, 7 juin, Chez Thomas : randonnée entre adhérents. Petite rando et grillades au retour.
* St Martin le Pin, 4 octobre : randonnée ouverte aux personnes extérieures en collaboration avec le Comité des Fêtes. Une cinquantaine de machines étaient présentes. Le comité nous a regalé au retour, par un repas à la salle des fêtes.
* St Martin le Pin, 29 décembre : randonnée « tartiflette » entre adhérents. Une vingtaine d’adhérents avait répondu à l’appel. Repas au retour.

Tout au long de nos différentes sorties, les tronçonneuses sont toujours présentes, dans les coffres des machines. L’association participe à l’entretien des chemins communaux, où le tracteur de la commune ne peut pas accéder.

La prochaine assemblée générale se déroulera en début d’année. Toutes les personnes sont les bienvenues.

Nous remercions toutes les personnes qui œuvrent de près ou de loin, au bon fonctionnement de l’association.



Société Communale de Chasse

ERIC BONIN, PRESIDENT

La société communale de chasse de Saint Martin Le Pin profite de ces quelques lignes pour présenter son activité. En effet, elle officie sur une superficie d’environ 700 ha, en gérant les populations de lièvres, chevreuils, sangliers mais aussi renards ; avec un effort particulier sur le sanglier, afin de limiter les dégâts sur les cultures mais aussi, et de plus en plus, chez les particuliers (retournements de pelouse...).

A cette occasion, je remercie tous les propriétaires qui ont accordé le droit de chasse. Je voudrais également remercier Mme le Maire et son équipe, qui ont décidé de mettre à notre disposition un local.

L’ENSEMBLE DES CHASSEURS ET MOI-MEME VOUS SOUHAITONS DE TRES BONNES FETES DE NOËL ET DE NOUVELLE ANNEE.



Décoration de la mairie et des extérieurs par l’agent communal

